UN3480, PILES AU LITHIUM IONIQUE (envoyées seules)

Envois par mode maritime selon le Code IMDG – Amdt 42-24 (2025)

Seuls les employés formés en TMD sont autorisés à expédier des piles au lithium selon ce guide.

Petites piles & batteries exemptées

Disposition particulière 188 –
 (Guide d'expédition de MD #24)



- Énergie nominale
 - Piles (≤ 20 Wh)
 - Batteries (≤ 100 Wh)
- Masse brute du colis ≤ 30 kg
- Épreuve de chute de 1.2 m

Piles & batteries réglementées

– Instruction d'emballage P903 –

(Guide d'expédition de MD #21)



- Énergie nominale
 - Piles (> 20 Wh)
 - Batteries (> 100 Wh)